

Séance du 9 avril 2015 à 19 heures  
Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Aujourd'hui, neuf avril deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Etaient présents :

49 titulaires dont 10 possédant une procuration  
5 suppléants dont 1 possédant une procuration

• **TITULAIRES ET SUPPLEANTS :**

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
CABRERETS  
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),  
M. PARNAUDEAU Willy (tit),  
M. SEGOND Dominique (tit),  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit) procuration de M. FERNANDEZ Pierre (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SIMON Michel procuration de Mme LOOCK Martine (tit), M. MUNTE Serge (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit) procuration de M. COUPY Daniel (tit), M. HUREAUX Roland (tit) procuration de Mme RIVIERE Brigitte (tit),

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
COURS

M. TILLOU José (tit),  
M. DUJOL Jean-Paul (tit)  
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),  
M. PEYRUS Guy (tit),  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),

CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE

M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),  
M. TREIL Jean (tit) ) procuration de Mme LANES Bénédicte (tit),  
M. PETIT Jean (tit) procuration de Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),  
Mme BOURDARIE Paulette (tit),

FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
MONTGESTY

Mme VALETTE Roselyne (tit),  
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),  
M. MOLINIE Romuald (tit),  
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),  
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),  
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)  
M. NOUAILLES Serge (tit),  
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),  
M. REIX Jean-Albert (tit),

PRADINES

M. SABOT Aimé (tit),  
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),  
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (tit),  
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-Noël (tit),

ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
SAINT GERY  
TOUR DE FAURE  
VALROUFIE  
VERS

M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),  
M. MIQUEL Gérard (tit),  
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),  
M. BORIES Olivier (tit),  
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),  
M. ANNES Jean-Pierre (tit),  
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

AR PREFECTURE

046-200023737-20150409-10\_09\_04\_15-AI  
Regu le 15/04/2015

**POLE RESSOURCE – Finances**

**Objet : Compte Administratif 2014 – Affectation du résultat (Budget Annexe Immobilier  
d'Entreprises)**

**A été adopté à l'UNANIMITE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 9 avril 2015  
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège LAYRISSÉ - Nadège DUBOR  
Service : Finances

**Objet : Compte Administratif 2014 - Affectation du résultat  
(Budget annexe Immobilier d'entreprises)**

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le Compte Administratif 2014,  
Considérant les résultats du Compte Administratif 2014,  
Statuant sur les résultats à affecter,

**En section de fonctionnement :**

Excédent 2014 :	48 724.33 €
<b>Excédent de fonctionnement :</b>	<b>48 724.33 €</b>

**En section d'investissement :**

Excédent 2014 :	77 870.06 €
Déficit antérieur reporté 2013 :	257 889.53 €
<b>Déficit d'investissement :</b>	<b>180 019.47 €</b>

Reste à réaliser dépenses :	0.00 €
Reste à réaliser recettes :	131 295.14 €
<b>Solde des R.A.R. :</b>	<b>131 295.14 €</b>

<b>Déficit d'investissement cumulé :</b>	<b>48 724.33 €</b>
--	--------------------

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'affecter comme suit le résultat au budget annexe Immobilier d'entreprises de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors :
  - Report du déficit d'investissement (compte 001) : 180 019.47 € ;
  - Affectation de l'excédent de fonctionnement à la couverture du déficit d'investissement cumulé (compte 1068) : 48 724.33 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve les propositions ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

